

FÊTE du LAC

4ème édition

Samedi 28 Juillet

à partir de 19h

Plage de MERPUIS

Jambalaya (Paëlla de Louisiane)

Préparé et servi par **du Soleil dans la Cuisine!**

Concerts

- Mickaël (variétés)
- Sowatt (blues-rock),
- Trio Bazar (variétés festives)

ILE CHAMBOD

Buvette - Petite restauration

Organisé par les comités d'animation de Serrières sur Ain et de Hautecourt-Romanèche

22H15 sur le lac

FEU D'ARTIFICE

sonorisé



HABITANTS DE SERRIÈRES-SUR-AIN : POUR VOUS ET VOS INVITÉS,
 RÉSERVATION DES « JAMBALAYAS » AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE : VENEZ RETIRER VOS BONS
 PRIX : 9, 00 € la portion

SERRIÈRES, MERPUIS, MALAVAL, SONTTHONNAX LE VIGNOLE site internet : <http://www.serrieres-sur-ain.com>

bulletin municipal semestriel
 N° 9 - Juin 2012 -



La Commune de Serrières-sur-Ain

mairieserrieressurain@wanadoo.fr

SOMMAIRE DU N°9

Page 1 :
 Le mot du maire
 Les vœux du samedi 7 janvier 2012

Page 2 :
 Pour la libre administration des communes
 La mairie investit au secrétariat
 Modification du POS en PLU
 Les Taillets : des cabanes dans les arbres ?

Page 3 :
 Recensement 2012
 Travaux d'entretien de voirie : 50 000 € TTC
 Éclairage public (ampoule grillée)
 Compteur d'eau gelés
 Élagage Charbonnière
 Ordures et tri sélectif
 Factures d'eau impayées

Page 4 :
 AFP autorisée de Serrières-sur-Ain
 Sécurité routière
 Le columbarium à 12 cases
 Moyens de chauffage ... enquête du CCAS
 La fibre optique sur la commune
 Ouverture de la mairie
 Permanences de Mario Borroni

Page 5 :
 Fête des voisins à Merpuis
 Tri sélectif (photos)
 Galettes de la chasse le 7 juillet
 Un nouveau président
 Carnets
 Population

Page 6 :
 Ça s'est passé à Serrières-sur-Ain
 Le vieux logis de Serrières-sur-Ain
 Serrières-sur-Ain Animations : Formation secourisme

Page 7 :
 Serrières-sur-Ain Animations : Belote / Choucroute
 Vente de fleurs
 Ça se passera à Serrières-sur-Ain : la fête du lac

Page 8 :
 La fête du lac 2012



LE MOT DU MAIRE

Par Christian Bardet

Ce premier semestre 2012 aura été une période forte en politique. Tout d'abord les 2 tours des élections présidentielles en mai, puis ceux des législatives en juin, avec la candidature de Jean Michel Boulmé, 1^{er} adjoint. Son mandat n°1 était la préservation de la libre administration des communes et le retrait du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui en découle.

Le conseil municipal de Serrières sur Ain avait délibéré à l'unanimité dès le 27 mai 2011 pour le retrait de ce SDCI et la population a formulé la même volonté de manière quasiment unanime, en ce printemps 2012, par voie de pétition. Félicitations à Jean-Michel pour son arrivée en tête sur la commune. Et merci à toute l'équipe, ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont permis la tenue du bureau de vote lors de ces 4 échéances électorales.

Nous sommes en période de vacances, la municipalité est au travail et les projets lancés suivent leur cours, c'est le cas de l'Association Foncière Pastorale Autorisée de Serrières-sur-Ain (AFP), en cours de constitution, comme de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Et voilà qu'un nouveau projet arrive. Un projet, touristique, celui-ci, sur le secteur des TAILLETS proche de LA GUNGUETTE. : un projet de 9 cabanes perchées dans les arbres sur 2 hectares de terrain communal avec une vue magnifique sur le lac et l'Ile Chambod. Le Permis de Construire est en cours d'instruction à la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Bonnes vacances à tous et rendez-vous pour la fête du lac 2012, le samedi 28 juillet.

Christian Bardet

SAMEDI 7 JANVIER, C'ÉTAIT LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Après la traditionnelle galette des rois et le discours du Maire, et en attendant l'intervention de Denise Maissiat, présidente de la Communauté de Communes du canton d'Izernore (dite CC des Monts Berthiand), ce sont Arnaud Colignon et ses "MAUVAIS GARÇONS" qui ont assuré l'animation musicale.

Face à la population de Serrières, massivement présente, Denise Maissiat a décrit sa résistance lors de l'ultime réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale où elle était la seule représentante de notre canton. C'est cette CDCI qui a entériné le schéma du Préfet et qui s'est tenue le lundi 19 décembre, donc le même jour que la réception d'une délégation d'élus pour le retrait des SDCI au Ministère de l'Intérieur. Jean-Michel Boulmé, qui faisait partie des 8 membres de cette délégation, a ensuite rendu compte de son intervention, face au représentant du Ministre, en défense de la CCMB, et à travers elle des communes qui la composent.

LES ÉLUS DE SERRIÈRES-SUR-AIN UNIS AVEC LA POPULATION POUR LA LIBRE ADMINISTRATION DES COMMUNES

par Jean-Michel Boulmé, Maire-Adjoint

En rupture avec la tradition républicaine de libre administration des communes, la loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010 (adoptée à deux voix de majorité seulement par le Sénat de l'époque) a donné aux Préfets des pouvoirs extraordinaires et, si la loi était maintenue par le nouveau gouvernement, ce seraient ces grands commis de l'État qui, par les pouvoirs discrétionnaires que cette loi leur donne, imposeraient leur forme de planification territoriale contre l'avis des élus du peuple.

Le 19 décembre 2011, le Préfet de l'Ain a obtenu de la "Commission Départementale de Coopération Intercommunale" (dont il a lui-même nommé 38 membres sur 45) l'approbation de son schéma proposant la fusion des 4 Communautés de Communes du Haut Bugey en une seule Communauté de Communes d'Oyonnax comptant 38 communes et 60 000 habitants et qui deviendrait bientôt la Communauté d'Agglomération d'Oyonnax.

Dans le Bas-Bugey, ce sont 57 communes que ce schéma destine à devenir Communauté de Belley. Dans tout le Bugey les élus qui défendent les communes et leurs services publics estiment que ce serait inacceptable.

Le conseil municipal de Ser-

rières-sur-Ain avait délibéré à l'unanimité dès le 27 mai 2011 pour le retrait du Schéma du Préfet et de la CDCI. Nous avons observé que, par voie de pétition, la population de Serrières a formulé la même volonté de manière quasiment unanime (et plus de mille citoyens du canton ont déjà contresigné cette même pétition). Une nouvelle majorité ayant été portée au gouvernement par les électeurs, la démocratie comme la sagesse voudraient que la loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010 soit abrogée. Cela reste l'exigence unanime du conseil municipal auquel j'ai le plaisir d'appartenir.

Jean-Michel Boulmé

LA MAIRIE INVESTIT AU SECRÉTARIAT

Depuis mars, vous trouvez au secrétariat un bureau beaucoup plus fonctionnel pour vous accueillir. L'un des ordinateurs avait beaucoup de difficultés à assurer tout le travail qu'on lui demandait. Il a été changé pour un PC plus puissant. Enfin, en juin 2012, et après 19 ans de bons et loyaux services, c'est le photocopieur qui a cessé d'accepter de copier plus longtemps. Un "KONICA MINOLTA BIZHUB 203" est venu le remplacer. Quant au journal que vous découvrez, il a pu pour la première fois être réalisé grâce à notre tout nouveau logiciel « Publisher 2010 »

MODIFICATION DU POS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan d'Occupation des Sols de Serrières-sur-Ain a maintenant dépassé les 10 années d'existence. Et la municipalité élue en mars 2008 le respecte et le fait respecter scrupuleusement. Mais force est de constater que de nombreuses prescriptions inadaptées y figurent. Par exemple, peuvent se trouver en zones non constructible des habitations très anciennes, faisant déjà partie d'un des 4 hameaux lors de leur départ de Leyssard pour former la nouvelle commune de Serrières-sur-Ain ... en 1826 !

Lors de la demande de délivrance de permis de construire, ou simplement d'agrandissement, les demandeurs se heurtent parfois à des difficultés qui ne sont pas dues à la municipalité élue en mars 2008. C'est l'une des raisons qui rendent nécessaire l'élaboration prochaine d'un Plan Local d'Urbanisme qui remplacera le P.O.S.

En plus des raisons évoquées dans notre bulletin n°8, cette modification fait également suite à de nombreuses incohérences constatées telles que, par exemple, une habitation de Sonthonnax oubliée (donc située par le POS en zone ND), une délimitation de la zone UA sur Merpuis et Serrières sur Ain très discutable (ceci a fait l'objet d'une contestation et il a été nécessaire de rappeler au souvenir du demandeur qu'il faisait lui-même parti du conseil qui a voté ce POS) ... heureusement une solution a pu être proposée. Et tout récemment notre projet des TAILLETS a bien failli ne jamais voir le jour sans une modification simplifiée du POS pour erreur technique (simplifiée mais qui nous a cependant occupé quelques mois) afin d'autoriser un assainissement individuel : nous avons dû rectifier une erreur à propos de l'assainissement en zone INat, assainissement que le POS disait collectif en contradiction avec le schéma directeur d'assainissement (document d'urbanisme pourtant antérieur).

Contrairement au POS pour lequel le conseil municipal était pratiquement décideur, le PLU est strictement encadré par les services de l'État (DDT, ARS, CA, CG, et autres organismes) et son déroulement va s'étaler sur environ 3 années.

LES TAILLETS : DES CABANES DANS LES ARBRES ?

Le secteur des Taillets est situé par le POS en zone INat. Cette zone, destinée à l'extension de l'urbanisation à vocation touristique, était jusqu'à l'automne dernier complètement oubliée de la commune. Une réserve pour sangliers de 4,5 ha de friches et d'épines noires sur un plateau devenu inaccessible. Avec un vue méconnue sur le lac et l'Ile Chambod !

La visite d'un acheteur potentiel pour un projet de cabane végétale nous a tout naturellement orienté vers ce secteur prédestiné. Une visite improvisée de ce plateau et de sa crête d'arbres surplombant le lac, juste au dessus des roches grillagées, a été le déclic générant l'actuel projet de cabanes dans les arbres.

Un type d'équipement touristique déjà maîtrisé par l'acquéreur potentiel puisque celui-ci est déjà propriétaire du Domaine de Syam ayant pour particularités des gîtes de charmes et des cabanes perchées qu'on peut visualiser sur www.domainedesyam.com, un site Internet à visiter.

De nombreux contacts et visites sur le site ont eu lieu. Puis, tout récemment, un bornage suivi d'un défrichage ont permis de réaliser le plan de masse du projet, document indispensable pour le dossier de permis de construire. Le Permis de Construire est déposé et en cours d'instruction à la DDT. Ce projet sera un complément touristique idéal de "LA GUINGUETTE" et du ponton d'ancrage du bateau "LE CHAMBOD" déjà situés à proximité, sur le site du Bétet.

Idéal pour la Commune, mais également pour la Communauté de Commune des Monts Berthiard, le Syndicat Mixte d'aménagement et d'Équipement de l'Ile Chambod et plus généralement pour la Vallée de l'Ain et le développement d'un tourisme "vert" dans notre beau département de l'Ain.

BELOTE / CHOUCROUTE



Le samedi 17 mars 2012, notre traditionnel concours de belote suivi d'une choucroute garnie s'est déroulé dans une ambiance festive, agrémenté par cette fameuse bière de Pont d'Ain. Les gagnants du concours sont, comme l'an passé, Messieurs Bardet Serge et Nicolas (Père et Fils). Ils deviennent donc nos Outsiders ! Nous remercions sincèrement nos cuisinières pour cette fameuse choucroute qui a suscité de vives sensations gustatives.

Marc - Vice Président

VENTE DE FLEURS

Le samedi 12 mai 2012, un festival de couleurs a débarqué sur notre plage de Merpuis en annonçant l'arrivée du printemps tant désiré. Cette vente a permis de fleurir notre village, tout en alliant qualité et prix. Nous remercions au passage Marion, apprentie d'Anais, qui a pu développer la vente au profit de nous tous.

A l'issue de cette vente de fleurs, l'association a organisé un repas de remerciements à tous les bénévoles œuvrant au sein du comité des fêtes. C'est un cochon accompagné d'un gratin de Pomme de Terre préparé par Raymond et cuit au four de Merpuis chauffé de main de maître par Paul qui a régalé petits et grands.



VIDE GRENIER

Le 8 juillet, les exposants ont été accueillis dès 6h30 malgré un temps peu engageant au départ. Le bon accueil habituel a été de mise. De nombreux exposants sont venus profiter de notre site exceptionnel.

Cyrille - Président



LA FÊTE DU LAC

Le 28 juillet, reste notre manifestation hors norme, la fête du lac. Nous comptons sur l'implication du plus grand nombre d'habitants de la commune afin d'en garantir la réussite. Cette manifestation se découpe en 3 étapes :
- Préparation et montage : démarrage le jeudi 26, finalisation vendredi 27/samedi 28
- Accomplissement de notre savoir faire : nuit de samedi pour accueillir le plus grand nombre (quelques milliers de personnes) en musique, autour d'un Jambalaya préparé par une dizaine de cuisiniers et couronné par un magnifique feu d'artifice sonorisé tiré du milieu du lac.
- Démontage et réintégration du matériel : sur 3 jours.
Toute personne désireuse de s'intégrer à cette organisation, est priée de se faire connaître d'urgence auprès de l'équipe.

Le Bureau

ÇÀ S'EST PASSÉ À SERRIÈRES-SUR-AIN

SAMEDI 7 JANVIER, lors de LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Après la traditionnelle galette des rois et le discours du Maire, ce



sont Arnaud Colignon et ses "MAUVAIS GARÇONS" qui ont assuré l'animation musicale.

LA GUINGUETTE DES GORGES DE L'AIN OUVERTE POUR 5 MOIS

Dès le mois d'avril 2012, les élus ont répondu en nombre à l'invitation de l'établissement ... Avec Le Maire de Serrières, on peut voir le Maire de Bolozon, le Maire de Ceignes, le Maire de Hautecourt, la présidente de la CCMB et le conseiller général du canton d'Izernore



LE LOTISSEMENT DES ENTREPÔTS À MERPUIS ...

C'est (presque) terminé



LE VIEUX LOGIS DE SERRIÈRES-SUR-AIN

Une fois encore c'est à Jacqueline Guillemaud que fut remis, le 28 octobre dernier, le prix 2011 du plus beau fleurissement du canton dans la catégorie des hôtels-restaurants. L'un des secrets de Jacqueline sera révélé au public : c'est sur la plage de Merpuis, lors de la vente de fleurs du Comité d'Animations Serrières-sur-Ain du 12 mai 2012 qu'elle est venue s'approvisionner ...

... pour remporter, sans aucun doute, le premier prix

COMITÉ D'ANIMATION SERRIÈRES-SUR-AIN

FORMATION SECOURISME

Les 3 et 4 mars 2012, 11 personnes ont été formées aux premiers gestes de secours avec sérieux et bonne humeur.

L'association tient à mettre en avant l'acte civique et l'engagement de chacun au profit de la sécurité de notre village. Le comité d'animation a voulu encourager cette initiative en prenant en charge la moitié du coût de cette formation. Nous remercions au passage nos formateurs Florent et Cyrille, particulièrement impliqués

Corinne - Secrétaire



RECENSEMENT 2012

Le résultat du recensement 2012 révèle que la population de Serrières se monte désormais, outre 2 ou 3 centaines dans quelques 111 résidences secondaires, à une « population INSEE » de 121 habitants dans 63 résidences principale.

Ce recensement a des conséquences pour la commune dans 2 domaines très différents.

En ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement (DGF) que lui verse l'État, notre commune sera donc désormais dotée pour une « population DGF » forfaitaire de 121 + 111 = 232 habitants.

Et avec une « population INSEE » de 121 habitants, notre conseil municipal devrait compter 11 membres, ce qui lui donne la possibilité de décider d'un nombre de Maires-Adjoints égal à 3. On doit rappeler que le conseil actuel a été élu en mars 2008 sur la base d'une « population INSEE » de 78 habitants, ce qui nous a conduit à l'élection d'un organe délibérant de 9 conseillers municipaux seulement avec la possibilité de décider d'un nombre de Maires-Adjoints limité à 2.

Et comme après le départ de Marie-Pierre Paluan, qui a quitté notre commune, nous ne sommes plus que 8 conseillers avec 2 Maires-Adjoints seulement, l'exécution des tâches votées par le conseil s'avère de plus en plus lourde.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE : 50 000 € TTC

Entre autres avantages dont nous bénéficions avec notre Communauté de Commune des Monts Berthiard, et alors que nous résistons au projet de dissolution de notre CCMB par fusion dans celle d'Oyonnax, il nous faut rappeler que sa compétence « voirie » nous permet d'entretenir nos routes classées d'intérêt communautaire, c'est à dire toutes sauf celle du bourg principal ...

Et le programme 2012 est très important, puisqu'il est le suivant : -Rue de l'alambic : réfection complète de la rue par traitement en enrobé ; rue Grange Martin : réfection partielle de la rue par traitements enrobés et reprise de forme de la chaussée à l'intersection avec la Route du Lac pour un meilleur écoulement des eaux pluviales ; route de Sonthonnax : réfection partielle de la route par traitements enrobés dans une zone d'affaissement ; chemin d'Angine: réfection partielle par traitement enrobés et enrochement vers une zone d'affaissement ; route de Challes la Montagne : réfection du 1^{er} virage par traitement en enrobé et renforcement à la corde par béton strié ; points de collecte du tri sélectif à Merpuis et à Serrières sur Ain : réfection complète de la zone par traitement en enrobé.

Ce programme représente un prix d'environ 50 000 € TTC, coût entièrement pris à sa charge par la CCMB.

D'autres opérations sont également prises en charge en totalité par la CCMB comme les retouches sur bicouches appelées « Point à Temps », l'entretien des bords de routes avec l'épareuse ou l'élagage en hauteur déjà réalisé Route de Challes la Montagne et prévu cette année Route de Sonthonnax, de nouveau route de Challes jusqu'au 1er virage, Route du Lac et Chemin des Taillets.

BRÈVES

ÉCLAIRAGE PUBLIC (AMPOULE GRILLÉE)

Nous demandons aux habitants de la commune de nous signaler les lampes qui sont grillées. Il suffit de relever le numéro sur le poteau ou sur la lampe et de transmettre l'information en mairie. Ce geste simple permettra un remplacement plus rapide.

COMPTEUR D'EAU GELÉS

L'hiver 2011-2012 a été très froid. Plusieurs compteurs d'eau ont gelé sur la commune. Pour éviter de connaître un tel désagrément au cours du prochain hiver, il est recommandé à chacun de vérifier que le regard dans lequel se trouve le compteur est suffisamment isolé.

ÉLAGAGE CHARBONNIÈRE

Comme vous avez pu le constater, le virage de Charbonnière a été nettoyé pour améliorer la visibilité. Cela a été rendu possible grâce à l'autorisation des propriétaires. Nous remercions Messieurs Berrucuz Michel, Bardet Guy et Duvot Hervé.

ORDURES ET TRI SÉLECTIF

Nous rappelons qu'un certain nombre de sacs poubelles sont à la disposition de chacun d'entre vous gratuitement à la mairie. Il est donc inutile d'en acheter.

Vous pouvez désormais déposer les vêtements propres et en bon état dont vous n'avez plus l'usage au nouveau point de collecte destiné à cet effet et situé à proximité des colonnes de tri sélectif de Serrières.

Enfin les consignes de tri ayant changé, merci de vous reporter aux publications ou au site Internet de la CCMB à ce sujet. Chacun d'entre vous a été informé des nouvelles consignes de tri sélectif. Cette opération "Trions encore plus nos emballages en plastique" mise en place depuis le 1er mars 2012 jusqu'au 31 décembre 2013 par la CCMB (et pilotée par Eco-Emballages) a pour but de mieux trier pour améliorer les performances du recyclage et ainsi limiter leur impact environnemental par moins de déchets au centre d'enfouissement de La Tienne. Sur ce même site en 2013 OVADE (Organisation pour la valorisation des déchets) mettra en route son centre de traitement qui permettra la production du compost riche en matière organique, la valorisation des métaux ferreux et non ferreux et la transformation du biogaz en électricité et en chaleur. Les retours constatés sur l'efficacité de ce nouveau tri sont très encourageant, moins de déchets ménagers et beaucoup plus dans le conteneur plastique. Depuis le début de cette opération, nous avons complété le point de collecte de Merpuis d'un conteneur plastique. Aujourd'hui nous disposons donc 2 points de collecte : un à Serrières sur Ain et un à Merpuis.

Comme déjà signalé dans cette page, à Merpuis comme à Serrières sur Ain l'accès à ces colonnes a été rendu plus confortable et surtout moins salissant grâce à la réfection complète de la zone par traitement en enrobé comme vous l'avez souhaité lors de la présentation de cette opération en mairie par Michel Colletaz président de la commission compétente de la CCMB et son équipe.

FACTURES D'EAU IMPAYÉES

La commune vient d'investir quasiment 1 000 000 € pour que chacun d'entre nous soit alimenté en eau potable de qualité. En retour, elle a naturellement besoin que chacun d'entre nous paye sa part en échange de cette eau. Nous nous félicitons que la plupart des abonnés paient très régulièrement leur consommation. Mais il faut constater que, parfois il y a quelques oublieux. Ils étaient très exactement 6 étourdis pour la facture 2011. Le montant total des factures impayées dépassait 2700 € avant la relance qui a été nécessaire.

BRÈVES

MOYENS DE CHAUFFAGE ... ENQUÊTE DU CCAS

Pour permettre à ceux qui ne peuvent plus faire autrement pour s'approvisionner en fuel que de procéder par de très petites commandes de trouver malgré tout un fournisseur pratiquant un tarif correct, et si vous ne l'avez pas encore fait, répondez au Centre Communal d'Action Sociale qui vous propose une enquête sur vos moyens de chauffage ... cette enquête du CCAS permet de mesurer la pertinence de poursuivre les commandes groupées mises en place par le Maire-Adjoint René Passot. Merci à lui d'avoir obtenu des tarifs très avantageux lors de la première commande qui vient d'être livrée.

LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Dans notre bulletin n°8 nous vous annonçons l'arrivée de la fibre pour le printemps, mais soyez encore un peu patient, il ne manque que l'autorisation d'EDF pour la traversée du lac sous la ligne HTA et la mise en place du câble pour la traversée du pont de Serrières-sur-Ain. Le nouveau délai annoncé est courant septembre.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Cette année la fermeture du secrétariat de Mairie pour les vacances d'été de notre secrétaire Nadine sera fixée du 11 août au 3 septembre.

Rappelons qu'en dehors de cette période estivale, le secrétariat de mairie est ouvert au public le vendredi de 14 h à 19 h.

En dehors de cette plage horaire il est possible d'obtenir un rendez-vous ...

soit en appelant le maire au

06 12 76 88 96

soit en téléphonant à la mairie au

04 74 50 80 11

soit en écrivant à la Mairie,

soit par message électronique envoyé à notre adresse mail :

mairieserrieressurain@wanadoo.fr

Des renseignements se trouvent également sur le site internet :

<http://www.serrieres-sur-ain.com>.

PERMANENCES DE MARIO BORRONI

Le Conseiller Général de notre canton assurera ses prochaines permanences de 17 h 30 à 18 h 30, en mairie de Serrières-sur-Ain, les mardi 18 septembre, 23 octobre et 4 décembre 2012

L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE AUTORISÉE DE SERRIÈRES-SUR-AIN EST CONSTITUÉE

La Commune de Serrières-sur-Ain, avec l'aide de sa Communauté de Communes, de la Chambre d'Agriculture, et de la Société d'Économie Montagnarde de l'Ain (SÉMA), a procédé à la création d'une Association Foncière Pastorale «Autorisée». C'est en effet l'outil le plus adapté à la nécessité de lutter contre les incendies de friche, de maintenir de l'activité agricole sur la commune, et également de favoriser l'entretien des surfaces inexploitées aussi bien d'un point de vue esthétique que pour des raisons sanitaires.

En novembre 2011, les propriétaires présents à la réunion de présentation du projet initial s'étaient prononcés favorablement à sa poursuite en décidant quelques modifications. Puis, le 21 mai 2012, une enquête publique d'une durée de 20 jours a débuté, elle s'est terminée le 13 juin après 3 jours de permanence du Commissaire enquêteur en Mairie. Celui-ci a rendu une conclusion favorable à la création de cette Association Foncière Pastorale Autorisée. Conformément à la loi, les 131 propriétaires de terrains agricoles situés dans le périmètre retenu pour l'AFP initialement connus ont également été consultés pour ou contre la constitution de l'AFP. Ceci par courriers envoyés en recommandé avec accusé de réception, par Camille Doline de la SÉMA.

Une centaine de courriers furent réceptionnés, une vingtaine sont revenus à Camille Doline (suite à des décès, à des problèmes d'adresse, suite à l'existence au cadastre de personnes maintenant inconnues) ... et 2 courriers n'ont pas été réceptionnés (dont l'un aux U.S.A. par exemple). Par la suite, d'autres courriers ont pu être renvoyés à des héritiers nouvellement identifiés. La réunion constitutive s'est tenue à la mairie le vendredi 20 juillet 2012 sous la présidence du Maire. Lors de la préparation et au cours de cette réunion, nous avons réussi à identifier 144 des propriétaires encore vivants de parcelles situées dans le périmètre de l'AFP.

Au terme de la consultation, les 69 réponses favorables représentent 88 % des 78 réponses explicites, les 9 réponses défavorables représentant 12 % de ces 78 réponses et concernant 35,19 ha. Les 66 propriétaires qui n'ont pas répondu explicitement, sachant que l'absence de réponse valait acquiescement implicite, représentent 15 ha soit 13 % de la surface concernée. Les accords explicites ou implicites concernent 93,75 des 119,6 ha du périmètre de l'Association Foncière Pastorale Autorisée de Serrières-sur-Ain qui est donc désormais constituée sur la totalité de ses 119,6 hectares.

Un Syndicat provisoire de 6 membres a été élu par les 24 propriétaires présents : parmi les 7 postulant pour 6 postes à pourvoir, Serge CURVAT n'a pas été élu, n'ayant obtenu que 6 suffrages, tandis que sont élus Yves BARDET (24 suffrages) ; Gérard PUPUNAT, Isabelle BOULMÉ, Roger MA (tous les 3 ayant reçu 22 suffrages) ; Paul BOZONAT (21 suffrages) ; et Albert LIOCHON (18 suffrages).

Dès que Monsieur le Préfet aura validé ce choix par arrêté préfectoral, la tâche de ce bureau provisoire sera alors de réunir dans les 2 mois la première Assemblée Générale de l'Association Foncière Pastorale Autorisée de Serrières-sur-Ain qui procédera à l'élection de son bureau définitif (élu pour 3 ans et renouvelable chaque année par tiers) ...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Par Christian Bardet

De nombreux parents ont exposés des craintes pour leurs enfants dans la traversée de village à Merpuis ou à l'entrée du pont de Serrières-sur-Ain. Une première demande de subvention avait donc été faite auprès des services de l'État dans le cadre du programme 2012 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Mais, ce genre de travaux ne remplit pas les conditions d'éligibilité pour un financement au titre de la DETR, et notre demande a été rejetée. Une réunion a été initiée ensuite par Mario BORRONI, notre Conseiller Général, et a eu lieu dans les locaux de "La Routière de Monttréal La Cluse" avec Messieurs ZUCHERRO, DUPARCHY, Mario BORRONI et moi-même pour envisager des solutions et étudier la possibilité d'obtenir des subventions du Conseil Général. Un dossier a été élaboré pour la mise en place d'un ralentisseur à l'entrée de Merpuis. L'insécurité à Serrières-sur-Ain résulte quant à elle de vitesses excessives sur la route nationale qui est du ressort du Conseil Général, de l'intersection avec la route de la mairie jusqu'à l'entrée du pont. Une étude est en cours. Elle devrait déterminer quelle limite de vitesse ou interdiction de dépassement serait susceptible d'être la plus efficace.

LE COLOMBARIUM A 12 CASES Par Christian Bardet

En ce mois de juillet les travaux prévus se poursuivent. C'est ainsi que la réalisation de l'opération « Colombarium et Jardin du Souvenir » a progressé au cimetière de la Commune. Merci à René Passot, le second Maire-Adjoint, qui fait preuve d'un dévouement remarquable pour notre Commune. Et qui assure quotidiennement les tâches matérielles les plus vitales, comme d'assurer à tous l'usage d'une eau de la meilleure qualité possible, malgré l'absence de l'employé communal à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.



FÊTE DES VOISINS A MERPUIS

Le vendredi 1er juin 2012, au hameau de Merpuis la fête des voisins s'est déroulée sur la terrasse de mamie Raymonde Bardet. Une quarantaine de personnes ont répondu présentes et se sont retrouvés à 19 heures afin de passer un moment convivial et agréable autour d'une table garnie de divers plats confectionnés et apportés par chacun. Cette soirée nous a permis de nous rencontrer et de faire connaissance avec les nouveaux habitants. Il faut absolument réitérer cette fête. Merci à tous



TRI SÉLECTIF



Ci-dessus

L'accès aux colonnes a été rendu plus confortable et surtout moins salissant grâce à la réfection complète de la zone par traitement en enrobé comme vous l'aviez souhaité lors de la présentation de cette opération en mairie par Michel Colletaz président de la commission compétente de la CCMB et son équipe.

Ci-contre

Vous pouvez désormais déposer les vêtements propres et en bon état dont vous n'avez plus l'usage au nouveau point de collecte destiné à cet effet et situé à proximité des colonnes de tri sélectif de Serrières.



BRÈVES

GALETTES DE LA CHASSE LE 7 JUILLET

Comme chaque année les chasseurs ont organisé une journée galette, elle s'est déroulée le samedi 7 juillet. Succulentes galettes à l'oignon, au fromage, à la crème, et aux pralines, ainsi que délicieuses pizzas et pains exquis se sont arrachés.



UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Denis MARTINET est le nouveau président de la Société de chasse, poste auquel il remplace Julien VERCHÈRE. Le conseil municipal lui souhaite réussite et courage car les responsabilités sont grandes et les candidats à ce poste peu nombreux.

CARNETS

La commune a une benjamine depuis le 7 janvier 2012, date de la naissance de Carla GARCIA

Et le 19 mai 2012, le mariage de Caroline THIN et de Vincent BARDET a été célébré

POPULATION

Ont quitté notre commune :

Antoine DECAÿ ; Anne Rocher et Joseph PERS

Nos nouveaux habitants :

Dominique PATOUX et Daniel POIRSON ; Virginie et Nicolas ARSIC ; Fabien BANAND ... sans oublier, résidant pour 5 mois dans notre commune les saisonniers de « La Guinguette des gorges de l'Ain !